Ligne Montluçon - Saint-Désiré - (Châteaumeillant)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00141401
Date de l'enquête initiale : 2014
Date(s) de rédaction : 2015
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale ferroviaire et villégiature
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : voie ferrée

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

La ligne de Montluçon à Chateaumeillant, classée comme chemin de fer d'intérêt général, dessert une partie du département de l'Allier, côté ouest, pour rejoindre le département du Cher en direction de Châteaumeillant, et au-delà, de Joué-lès-Tours en Indre et Loire.
La section de Montluçon à Champillet-Urciers (Châteaumeillant) est déclarée d'utilité publique en juin 1868, puis une convention de concession à la compagnie du PO (Paris-Orléans) est signée en juin 1883. Ce tronçon ouvre "à tous les trafics" en septembre 1884.
La ligne est désormais inexploitée : en décembre 1969, elle est fermée au trafic voyageurs ; puis elle ferme aussi au trafic de marchandises en novembre 1987.
Les stations desservies étaient au nombre de 7, dont 4 sur le territoire auvergnat : Montluçon, la Chapelaude, Courçais, Saint-Désiré (dernière station dans le département de l'Allier), La Cour-Vesdun, Culan et Champillet-Urciers.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle ()
Dates : 1884 (daté par source, daté par travaux historiques)

Description

La ligne de Montluçon (département de l'Allier) à Châteaumeillant (département du Cher) n'est plus exploitée actuellement. Il s'agissait vraisemblablement d'une ligne à voie unique non électrifiée. La distance entre Montluçon et Châteaumeillant représente environ 55 km, dont près de 27 km entre Montluçon et Saint-Désiré, dernière station en territoire auvergnat.

Eléments descriptifs

Références documentaires

Documents d'archive

- **Ligne Montluçon - Saint-Désiré - Châteaumeillant (archives 03).**
  Fonds d'archives concernant différentes sections de la ligne Montluçon - Saint-Désiré - Châteaumeillant.
  AD Allier : 5S 891, 945 ; 5S+ 490

Annexe 1

Guide Joanne 1910-1911 : ligne Montluçon - Châteaumeillant

p. 34 De Montluçon à La Châtre. La voie franchit le Cher et contourne la ville- p. 36 Gozet. Laissant à dr. la ligne de Paris, on s'éloigne de la vallée du Cher vers le N.-O. ; on croise le ruisseau de Crevant, puis la Magieure. La Chapelaude, … sur la Meuzelle que l'on croise. Courçais. Saint-Désiré. Cour - Vesdun, halte près du château de la Cour. A 4 km N.-E., Vesdun, au N. duquel s'élèvent les Peux, ou "puys" à 370 et 380 m d'alt. (vaste panorama). La voie franchit la vallée de l'Arnon devant Culan (vue très pittoresque à g. sur la vallée et le château) sur un beau viaduc à arcades en maçonnerie. Culan [18], ... Châteaumeillant [18].

Annexe 2

Guide Bleu 1920 : Montluçon - Châteaumeillant

p. 381 De Châteauroux à Montluçon … p. 380 Châteaumeillant [18] … Culan [18] … Vesdun [18] … Saint-Désiré, … Courçais. La Chapelaude, sur la Meuzelle, que l'on croise, … la voie traverse la Magieure, puis le ruisseau de Crevant et se rapproche du Cher. La Ville-Gozet. Le chemin de fer contourne la Ville-Gozet et franchit le Cher. Montluçon.

Annexe 3

Guide Bleu 1935 : Montluçon - Châteaumeillant

[Chemin de fer] De Châteauroux à Montluçon ... p. 197 Châteaumeillant [18] … p. 198 Culan [18] … Vesdun [18]… Saint-Désiré. La Chapelaude. La Ville-Gozet qu'elle traverse, puis franchit le Cher. Montluçon. [Route] p. 200. La route court maintenant droit au S.-E., traversant une série de ruisseaux affluents du Cher. On laisse à 1 km à g. Saint-Désiré : belle église romane. La Chapelaude : église romane et restes d'un prieuré. La route descend dans la vallée du Cher ; on traverse la Ville-Gozet, faubourg industriel de Montluçon, puis le Cher et on débouche sur le boulevard de Courtois [sic, = de Courtais] ... Montluçon.

Annexe 4

Guide Bleu 1957 : Montluçon-Châteaumeillant

[Chemin de fer] De Châteauroux à Montluçon … p. 197 Châteaumeillant [18] … p. 33 Culan [18] … Vesdun [18] … Saint-Désiré. Courçais. La Chapelaude, où l'on croise la Meuzelle. On descend dans la vallée du Cher. La Ville-Gozet. On franchit le Cher. Montluçon. [route] p. 233. La route N. 143 s'élève au S.-E., ... A 1 km à g. Saint-Désiré avec une remarquable église romane, ... Courçais. On croise le vallon de la Queugne, puis celui de la Meuzelle à La Chapelaude : église romane et restes d'un prieuré ... La route descend dans la vallée du Cher, entre à Montluçon par le long faubourg de la Ville-Gozet. Montluçon.

Illustrations

Vestiges de la rotonde ferroviaire de Montluçon. En 1880, deux demi-rotondes avaient été construites pour le nouveau dépôt de la gare de Montluçon, permettant d'abriter 38 machines qui manoeuvraient grâce à deux ponts tournants (un 3e pont tournant avait été installé

en 1951). La demi-rotonde sud a
été entièrement démolie en 1975 ;
celle restante a été amputée de 7
travées sur les 19 d'origine, et deux
des trois ponts tournants ont été
supprimés. La partie restante a
cependant été classée au titre des
monuments historiques en 2011 avec
son pont tournant et sa voie d'accès.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR84_20160300142NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'enquête thématique régionale "Ferroviaire et villégiature en Auvergne" (IA00141319)
Le réseau ferré en Auvergne (IA00141320)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Gare de Montluçon (IA03000586) Auvergne, Allier, Montluçon, avenue Marx-Dormoy

Auteur(s) du dossier : Brigitte Ceroni, Delphine Renault-Jouseau, Maryse Durin-Tercelin, Bénédicte Renaud-Morand
Copyright(s) : © Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel

Vestiges de la rotonde ferroviaire de Montluçon. En 1880, deux demi-rotondes avaient été construites pour le nouveau dépôt de la gare de Montluçon, permettant d'abriter 38 machines qui manoeuvraient grâce à deux ponts tournants (un 3e pont tournant avait été installé en 1951). La demi-rotonde sud a été entièrement démolie en 1975 ; celle restante a été amputée de 7 travées sur les 19 d'origine, et deux des trois ponts tournants ont été supprimés. La partie restante a cependant été classée au titre des monuments historiques en 2011 avec son pont tournant et sa voie d'accès.

IVR84_20160300142NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation